



Cercle Paul Bert
RENNES
Water-Polo
U11 / U13 / U15 / U17 / Régional / National

INSCRIPTIONS // Ré-INSCRIPTIONS - 2024/2025

Ré-INSCRIPTIONS - 2024/2025 à partir du **1er juillet 2024** jusqu'au **31 août 2024**

INSCRIPTIONS - 2024/2025 à partir du **1er juillet 2024** jusqu'au **30 septembre 2024**

Les inscriptions et les règlements des inscriptions se font via KALISPORT (lien ci-dessous)

<https://cpb-rennes-waterpolo.kalisport.com>

Cette année, pour des raisons de simplicité et d'efficacité, le CPB WATER-POLO vous demande de bien vouloir privilégier le règlement de votre adhésion par **carte bancaire**.

Toutefois le club conserve de la souplesse pour quelques paiements par **chèque**, notamment pour les règlements en plusieurs fois. Dans ce cas voici **quelques étapes à respecter** pour le bon fonctionnement du club.

- 1- **Aucun chèque ne doit être remis au coach**, ils sont garants de votre sécurité, de celle de vos enfants et de la pédagogie. C'est suffisant.
- 2- Les chèques doivent être remis au secrétariat du CPB Bréquigny, bâtiment à droite de la piscine.
- 3- Si le secrétariat est fermé, laisser le chèque dans la boîte aux lettres, **sous enveloppe adressée au CPB Water-Polo**
- 4- Au dos de chaque chèque doit se trouver :
 - la mention *CPB Water-Polo*
 - le nom de l'adhérent (si différent du payeur)
 - sa section (*Baby-polo, Kid-polo, U9, U11...*)

Paiement en plusieurs fois

Vous pouvez bien évidemment payer votre cotisation en plusieurs fois.

Nous vous demandons cependant l'ensemble des chèques (sous enveloppe) composant la totalité du montant.

- Au dos de chaque chèque doit se trouver :
- le nom de l'adhérent (si différent du payeur)
 - sa section (*Baby-polo, Kid-polo, U9, U11...*)
 - la date à laquelle le chèque peut-être déposé

Paiement avec la **CARTE SORTIR**, vous pouvez vous adresser directement au secrétariat.



Tous les paiements (ou premiers paiements) seront dus à la date du : 30/09/2024.

Après cette date, l'adhérent non-payeur n'aura plus accès au bassin.